

Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK481	Droit d'exécution forcée-la faillite I	7	3	0	0	3	4

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Obligatoire
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'objectif du cours est d'enseigner les principes généraux du droit et de la réglementation en matière d'exécution forcée et de faillite. Dans ce contexte, enseigner les concepts et institutions liés au droit de l'exécution et de la faillite et les relations entre ces concepts et institutions ; L'étudiant doit être conscient des réglementations légales dans ce domaine, des décisions des organes judiciaires, de leur évolution et des évaluations scientifiques les concernant ; Connaître les problèmes rencontrés dans la pratique du droit et y apporter des solutions font partie des objectifs du cours.
Contenus	Ce cours débute par l'examen des principes fondamentaux du système de l'exécution forcée et de la structure de l'organisation turque de l'exécution (organes principaux et auxiliaires). L'axe principal du cours est constitué par la poursuite par voie de saisie générale (genel haciz yoluyla takip), qui permet le recouvrement des créances par la force publique. Dans ce cadre, l'ensemble du processus est examiné : depuis la demande de poursuite jusqu'à l'ordre de paiement ; les procédures d'opposition du débiteur (l'action en annulation de l'opposition, la mainlevée définitive et la mainlevée provisoire de l'opposition) ; la phase de la saisie (la déclaration de patrimoine, l'action en revendication, la participation des créanciers) ; et enfin, la réalisation (conversion en argent) des biens saisis et la distribution du prix. Les types d'actions spécifiques liées à la poursuite (l'action en inexistance de dette et l'action en répétition de l'indu) ainsi que les actes de procédure (la plainte, la notification, les délais) sont également abordés. Le cours se termine par l'examen des voies de poursuite spéciales, telles que la poursuite fondée sur les effets de commerce (kambyo senetlerine özgü haciz yolu). Le contenu vise à développer la compétence des étudiants à analyser la législation (Code de l'exécution et de la faillite - İİK), la jurisprudence et la doctrine, afin de produire des solutions équitables et motivées aux problèmes juridiques pratiques. Pour le détail des thèmes, voir les intitulés des sujets.
Ressources	Hakan Pekcanitez/Oğuz Atalay/Meral Sungurtekin Özkan/ Muhammet Özokes, İcra ve İflâs Hukuku Ders Kitabı, 12. Bası, İstanbul 2025. Ejder Yılmaz/Ramazan Arslan/Sema Taşpınar Ayvaz/Emel Hanağası, 10. Bası, 2024.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Les informations générales à propos de droit d'exécution-forcée.
2	L'organisation du système d'exécution forcée (les organes primaires et secondaires)
3	La plainte
4	La notification- les délais- les cas de ferries et de suspension
5	Les parties de la poursuite pour dettes
6	La poursuite sans titre exécutoire (la réquisition de poursuite-le commandement de payer)
7	L'opposition au commandement de payer- l'annulation de la poursuite
8	La mainlevée définitive-la mainlevée provisoire

Semaine	Intitulés des Sujets
9	L'action en constatation négative- l'action en répétition de l'indu
10	La déclaration de patrimoine-la saisie
11	La participation à la saisie
12	La réalisation des biens
13	La distributions des deniers
14	La poursuite pour effet de change